

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 28 Novembre (28/11/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 22 novembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, Mme Christine FANFELLE, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURELLENT, **Adjoint,**

M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHE, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. André LENFANT, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme Christine FANFELLE), **Adjoint**

M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Mme Marie CAVALIE), M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par M. Abdelkader SELAM), M. Georges DESQUINES (représenté par Mme Christine LASSALLE), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme Estelle HEMMAMI), M. Gérard VALLES (représenté par M. Jean-Paul NUNZI), M. Richard BAPTISTE (représenté par M. Didier MOTHE), M. Gilles BENECH (représenté par M. Claude GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ETAIENT EXCUSES :

Mme Marie CASTRO, **Adjoint**

Mme Colette ROLLET, **Conseillère Municipale**

ETAIT ABSENT :

M. Guy ROQUEFORT, **Conseiller Municipal**



Mme Odile MARTY MOTHE est nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES CULTURELLES

10 – 28 Novembre 2013

PATRIMOINE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT (MINISTERE DE LA CULTURE – DRAC MIDI-PYRENEES), DU CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES ET DU CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE EN VUE DE LA RESTAURATION D'OBJETS MOBILIERS DU PATRIMOINE MOISSAGAIS.

Rapporteur : M. SELAM

Considérant le souhait de la Commune de Moissac de restaurer les structures (boiseries, autel et tabernacle) de la première chapelle latérale de l'église Sainte Catherine, et de procéder à la dernière phase de restauration du tableau "L'Adoration du Saint-Sacrement" dans le cadre de son programme de restauration des éléments majeurs du patrimoine mobilier,

Considérant le montant total de l'opération, s'élevant à 11.820 € HT,

Considérant la participation de l'Etat (Ministère de la Culture – DRAC Midi-Pyrénées), du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil Général de Tarn-et-Garonne, à hauteur de 25% chacun du montant total des travaux,

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

DECIDE de solliciter l'Etat (ministère de la Culture – DRAC Midi-Pyrénées), le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Conseil Général de Tarn-et-Garonne, afin d'aider au financement de la restauration des structures (boiseries, autel, tabernacle) de la première chapelle latérale de l'église Sainte-Catherine et de la dernière tranche de restauration du tableau "*L'Adoration du Saint-Sacrement*"

AUTORISE M. le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires pour l'obtention de ces subventions.

Pour copie conforme

Moissac le 29 novembre 2013

Le Maire,

Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :